Nations Unies A/55/L.1

Assemblée générale

Distr. limitée
28 août 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 19 de l'ordre du jour provisoire*
Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

Argentine, Australie, Belgique, Fidji, France, Guatemala, Îles Marshall, Îles Salomon, Irlande, Italie, Malaisie, Maldives, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Samoa, Seychelles, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande et Tonga : projet de résolution

Admission de Tuvalu à l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la recommandation du Conseil de sécurité, en date du 17 février 2000, tendant à ce que Tuvalu soit admis à l'Organisation des Nations Unies[1],

Ayant examiné la demande d'admission présentée par Tuvalu[2],

Décide d'admettre Tuvalu à l'Organisation des Nations Unies.

---

* A/55/150.
[1] A/54/758.
[2] A/54/699-S/2000/5.

00-62304 (F) 280800 280800